
ÉVALUATION FINALE : PROJET DE RÉDUCTION DES RISQUES URBAINS À GRAND ANSE

PREMIERE EBAUCHE DE
RAPPORT DE DEMARRAGE DE
PROJET

FÉVRIER 2017

Table des matières

Table des matières	2
1. Contexte	3
2. Méthodologie	0
2.1. Evaluation des Succès par rapport aux critères spécifiques.....	0
2.2. Types de questions	0
3. Analyse des documents	2
3.1. Développement du Guide de Méthodologie.....	2
3.2. Évaluation des risques	2
3.3. Plan de Réduction des Risques Urbain (PRRU).....	3
3.4. Formation des constructeurs professionnels.....	3
3.5. Sensibilisation du grand public et renforcement des capacités des institutions gouvernementales	3
4. Questions de l'Évaluation et outils de collecte des données.....	5
5. Plan de travail détaillé	8
6. Format du rapport final	11

1. Contexte

Au vu de l'extrême vulnérabilité d'Haïti face aux catastrophes naturelles, le Programme de Développement des Nations Unies (UNDP) en collaboration avec le gouvernement Haïtien a mis en œuvre un programme dit de réduction des risques depuis 2012, qui inclut deux projets : la création d'un Guide de Méthodologie Nationale pour la Réduction des Risques en Haïti, avec le soutien financier d'ECHO, et un projet financé par DFID appelé "Évaluations Intégrées des Risques Multiples et Renforcement de la Résilience Urbaine dans le Département de la Grand Anse", (ci-après appelé le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine dans le Grand Anse). Le projet a été financé par le Royaume-Uni sur la base d'un engagement officiel en 2014 de soutenir le gouvernement Haïtien afin de renforcer la résilience des populations vulnérables de Grand Anse à travers un programme de résilience face aux catastrophes naturelles. Le programme a été mis en œuvre à travers de nombreux partenariats avec diverses agences de l'ONU et des ONG.

La mise en œuvre du Guide de Méthodologie Nationale a commencé en xx et s'est terminée en xx.

Les projets d'ECHO et de DFID sont de toute évidence liés, car le Guide de Méthodologie a été développé grâce au soutien d'ECHO et a été mis en œuvre dans la région de Grand Anse grâce au soutien de DFID.

Le projet de résilience urbaine de la région de Grand Anse a commencé en octobre 2014 et visait initialement trois départements : Grand Anse, Nord et Nord-est. À cause du retard considérable accumulé et dû à la difficulté de recruter un prestataire de service qui puisse faire la cartographie des risques, l'UNDP a demandé une modification du projet en octobre 2015. Des changements ont été effectués en termes de champ géographique, budget, cadre logique, et date de fin de projet. Ces changements sont résumés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Modification du projet

Portée initiale	Post modification (19 Nov. 2015)
Couverture géographique : Grand Anse, Nord et Nord-Est	Portée géographique : Grand Anse
Durée du projet : 1 Oct. 2014 - 30 Sept 2016	Durée du projet : 1 Oct. 2014 - 30 Déc. 2016
Budget du Projet : £ 1,557,939,00	Budget du Projet : 1095307,00 £

L'évaluation a été demandée pour les raisons suivantes :

- Afin d'assurer la transparence face aux donateurs et aux bénéficiaires, en prenant en compte les diverses expériences et perspectives, en particulier celles des bénéficiaires du projet.
- Afin de justifier les dépenses et de démontrer comment chaque résultat a été obtenu.
- Afin de contribuer à une base de données plus large, de démontrer ce qui a bien fonctionné et pourquoi et de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises.

2. Méthodologie

2.1. Evaluation des Succès par rapport aux critères spécifiques.

L'évaluation va mesurer le succès du Programme de Réduction des Risques Urbains par rapport aux critères suivants de l'Organisation pour la Coopération Économique et de Développement (OECD) et du comité de Développement et D'Assistance (DAC)¹.

Pertinence : La pertinence est la mesure dans laquelle les activités du projet sont appropriées par rapport aux priorités du groupe ciblé. Dans l'évaluation de la pertinence les points suivants sont considérés : la mesure dans laquelle le groupe ciblé a apprécié l'intervention et dans quelle mesure les objectifs du projet sont toujours pertinents et appropriés.

Rendement : Le rendement mesure les résultats attendus — qualitatifs et quantitatifs — en relation aux intrants du projet. C'est un terme économique qui signifie que le projet utilise les ressources les moins coûteuses pour arriver aux résultats désirés. Cela implique généralement de comparer des approches alternatives pour atteindre les mêmes résultats afin de vérifier que le processus le plus efficace a été mis en œuvre. Il permet également d'évaluer dans quelle mesure les résultats du projet ont été atteints dans les temps fixés.

Efficacité : L'efficacité mesure si le projet a atteint ses objectifs. Afin d'évaluer l'efficacité d'un projet, les points suivants sont considérés : la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints et les facteurs majeurs qui influencent la réussite ou l'échec de l'accomplissement de ces objectifs.

Impact : L'impact fait référence aux changements positifs et négatifs produits par une intervention de développement, directe ou indirecte, intentionnelle ou non. Afin d'évaluer l'impact du projet, les points suivants sont pris en compte : le vrai changement qu'a produit l'intervention et le nombre de personnes qui en ont bénéficié.

Durabilité : La durabilité vise à mesurer si les bénéficiaires d'une activité sont susceptibles de se poursuivre après le retrait du financement des bailleurs de fonds. Lorsqu'on évalue la durabilité du projet, on considère ce qui suit : la mesure dans laquelle les avantages du projet se poursuivront une fois que le financement des bailleurs de fonds aura cessé et les facteurs qui ont influé sur la réalisation ou non de la durabilité du projet.

2.2. Types de questions

Afin d'être en mesure d'évaluer les succès du programme par rapport aux critères mentionnés plus haut, plusieurs questions descriptives, causales et synthétiques seront posées durant l'évaluation. Elles sont présentées plus bas. Plus de questionnements précis seront nécessaires afin de répondre à ces questions. Les questions détaillées se trouvent au tableau 3 et dans le guide d'interview/questionnaires.

¹ *Les Principes DAC pour l'évaluation de l'aide au développement, OCDE (1991), Glossaire des Termes Utilisés dans l'Évaluation, dans « Méthodes et procédures d'Évaluation de l'Aide », OCDE (1986) et Glossaire de l'Évaluation et de la Gestion Axée sur les Résultats (RBM), OCDE (2000).*

Questions descriptives :

- Qu'est-ce qui a été fait, par qui, quand et où ?

Questions causales :

- Dans quelle mesure les résultats attendus, les activités et l'impact ont-ils été atteints et dans quelle mesure ce succès peut-il être attribué à l'UNDP ?
- Quels facteurs ont empêché l'obtention des résultats escomptés ?

Questions de synthèse :

- Est-ce que le Guide de Méthodologie est accepté comme le standard national pour la gestion des risques urbains en Haïti ?
- Dans quelle mesure le Guide de Méthodologie a-t-il été mis en œuvre en Haïti ?
- Comment les plans de risques de réduction urbains ont-ils influencé le contenu des plans de développement dans la région de Grand Anse, après Matthieu ?
- Quel est le niveau d'appropriation du gouvernement des cartographies de risques et des plans échafaudés ainsi que sa durabilité ?
- Est-ce que le projet a été mis en œuvre de façon efficace et efficiente ? (en termes de temps et de coûts)
- Est-ce que les interventions clés ont été pertinentes ?
- Quelle partie du projet aurait pu être mieux mise en œuvre et comment ?

Questions d'actions :

- Quels aspects du projet pourraient être dupliqués ou appliqués sur une plus large échelle en Haïti ?

3. Analyse des documents

Une analyse des documents a été mise en œuvre afin de façonner le rapport de démarrage de projet. À l'instar des sources d'informations secondaires qui incluent les rapports de progrès à DFID, les rapports de formations et de ateliers, les comptes rendus des réunions, les listes de présence des participants et les résultats concrets qui ont été produits et achevés durant la mise en œuvre du projet, entre octobre 2014 et décembre 2015 (période qui inclut la période d'extension sans frais).

3.1. Développement du Guide de Méthodologie

Un groupe de travail sur la réduction des risques urbains a été créé au début du projet en xx. Ce groupe est composé d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et internationaux, ayant pour but de renforcer la coordination dans ce domaine.

Une analyse des méthodologies existantes, de réductions des risques en zones urbaines en Haïti a été mise en œuvre par xx société en xx. Une ébauche de documents nationale de méthodologie standardisée a été préparée par l'UNDP sur la base des résultats de la première étape et en consultation étroite avec le groupe de travail. Un atelier de validation a été organisé en xxx avec les institutions gouvernementales clefs. Une stratégie de plaidoyer a été développée dans le but d'institutionnaliser la méthodologie et d'encourager le gouvernement à mettre en place les mesures techniques et légales nécessaires afin d'assurer son intégration dans tous les futurs projets de développement urbain.

Le Guide de Méthodologie a été largement partagé afin de s'assurer que les personnes clefs aux commandes ainsi que les planificateurs urbains se l'approprient au maximum. La méthodologie a été partagée avec le groupe de travail mentionné plus haut, des institutions impliquées dans le développement urbain de projets, les partenaires de mise en œuvre du projet et les donateurs. Des modules de formations ont été également développés et des membres officiels du gouvernement ont été formés à l'utilisation et mise en œuvre du guide.

3.2. Évaluation des risques

Le groupe Artelia/Geolithes/Beta-Conseils a été contacté début février 2016 afin de produire une cartographie multirisque du département de Grand Anse, et de développer six plans de réductions pour les communes prioritaires suivantes : Jérémie, Moron, Rosseaux, Beaumont, Abricots et Dame-Marie.

Un atelier de lancement de la cartographie de l'étude des risques multiples et plans de réductions des risques pour la région de Grand Anse s'est tenu à Port-au-Prince le 22 février 2016, suivi d'un déjeuner officiel à Jérémie le 25 février 2016.

Les cartographies des catastrophes naturelles suivantes ont été finalisées pour le département de Grand Anse sous forme de documents digitaux (Tab, shp, kmz et PDF) et à échelle de 1/50, 000 dans les zones urbaines et 1/100, 000 dans les zones naturelles.

- Cartographie des risques d'inondation et inondations torrentielles
- Cartographie des risques de tsunamis/risques de submersion côtiers
- Cartographie des risques de tremblements de terre
- Cartographie des risques d'érosion des pentes kop (glissements de terrain, éboulements, débris torrentiels, éboulements des cavités salines souterraines)
- Cartographie des risques multiples en 1/50, 000 couvrant le département dans son entier sur un format A3 : Document digital PDF

Le contenu technique de ces produits a été revu et analysé et les cartes ont été vérifiées sur le terrain par les chefs de projets de UNDP (experts en catastrophes naturelles et gestion des risques). Ces cartes ont été envoyées à la Coordination Technique et Scientifique pour les Risques Naturelles en (CST-RNH) afin d'obtenir une validation technique avant d'être divulguées au grand public. Deux ateliers de validation ont été organisés par l'UNDP : un central à Port-au-Prince le 19 avril 2016 et un autre à Jérémie le 21 avril 2016 afin de présenter les résultats aux différentes parties prenantes.

Deux ateliers et une formation afin de présenter les différentes cartes ont été organisés à Jérémie le 24 mai 2016 et du 16 18 juin 2016.

3.3. Plan de Réduction des Risques Urbain (PRRU)

Des études terrain et des analyses approfondies des vulnérabilités et des risques associés ont permis la création de plans de développement. Une présentation des résultats préliminaires de la version détaillée des plans s'est déroulée à Port-au-Prince le 6 septembre 2016 et à Jérémie le 8 septembre 2016.

Un exercice de cartographie urbaine s'est déroulé les 27-29 septembre avec les maires, techniciens des municipalités, secteur privé et des représentants de la société civile afin de définir des stratégies opérationnelles concrètes de mise en œuvre des plans de prévention pour Jérémie.

3.4. Formation des constructeurs professionnels

La formation des constructeurs professionnels en collaboration avec le ministère des affaires publiques, des transports et de la communication a été faite à Dame-Marie, Jérémie, Moron, Abricots, Beaumont & Roseaux. 365 constructeurs et contremaîtres ont été formés aux techniques de construction antisismiques.

3.5. Sensibilisation du grand public et renforcement des capacités des institutions gouvernementales

2215 personnes ont été sensibilisées à la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et aux mesures à mettre en œuvre pour amoindrir les effets néfastes de ces catastrophes au

niveau communal. Des formations de sensibilisation et des formations des parties prenantes (autorités locales, officiers institutionnels, architecte, planificateurs urbains) sur la gestion des risques ont été mises en œuvre en collaboration avec le département de l'Énergie et de l'Exploitation Minière (BME), le Service Maritime et de Navigation Haïtien (SEMANAH), l'Université d'État d'Haïti (UEH), le Laboratoire National de Construction et des Travaux Publics (LNBTP), et le Ministère des Travaux Publics des Transports et de la Communication (MTPTC). La première formation a été donnée les 17-18 juin 2016 à Jérémie et 85 personnes ont pu en bénéficier et être formées sur les cartographies des risques. Une formation plus approfondie a suivi sur la mise en œuvre des plans de prévention le 24-29 juillet 2016 avec 42 participants.

Tous les résultats mentionnés seront analysés et triangulés à travers les interviews des personnes clés et les discussions des groupes de réflexions à Port au Prince et à Grand Anse. Différentes méthodes d'échantillonnages seront utilisées. L'échantillonnage ciblé de personnages clés des institutions gouvernementales, donateurs et des Officiels d'UNDP à Port-au-Prince sera mis place en fonction de leur investissement dans le programme. Un échantillonnage systématique des bâtisseurs et des mâcons sera mis en place en fonction des paramètres statistiques suivant : niveau de confiance de 95 avec une marge d'erreur de +/- 10. Par ailleurs, tous les participants qui ont suivis la formation approfondie et qui ont été agréés et tous les maires et assistants des maires des 12 communes seront interviewés.

4. Questions de l'Évaluation et outils de collecte des données

Pour chaque résultat attendu dans le cadre logique, une question d'évaluation sera posée. Le tableau ci-dessous présente les questions clefs de l'évaluation et décrit les outils de collecte des données qui seront utilisés pour mesurer la performance par rapport à l'accomplissement des indicateurs clefs.

Tableau 3. Questions de l'évaluation

Résultats clefs	Question de l'évaluation	Méthode de collecte des données	Outils de collecte des données et échantillonnage
Résultats attendus 1 et activités 1.1 et 1.2	<p>Questions descriptives et Questions causales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui a été fait, par qui et quand? • Dans quelle mesure la réalisation des résultats attendus, des activités du projet et de l'impact peut-elle être attribuée aux partenaires du consortium? • Quels facteurs ont contribué ou au contraire empêché la réalisation des résultats? 	<p>Analyse des données dites secondaires : guide méthodologique, cartes PPRU, rapports des ateliers, listes des participants et rapports de suivi de progrès ont DFID</p>	<p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs : Chef de projet et spécialistes National DRM à l'UNDP à Port-au-Prince (questionnaire 1A)</p> <p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs : a. homologue gouvernementaux clefs dans les ministères suivants à Port-au-Prince et à Grand Anse : MICT, MPCE, UCLBP, CIAT, MTPTC, LNBTP, BME and UEH ; b. Delegates de Grand Anse ; c : Maires et députés-maires (questionnaires 2A, 3A, 4A)</p>
Résultats attendus 2 et activités 2.1 et 2.2	<p>Questions descriptives et Questions causales : Qu'est-ce qui a été fait, par qui et quand? Dans quelle mesure la réalisation des résultats attendus, des activités du projet et de l'impact peut-</p>	<p>Analyse des données dites secondaires : guide méthodologique, cartes PPRU, rapports des ateliers, listes des</p>	<p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs : Chef de projet et spécialistes Nationale DRM à l'UNDP à Port-au-Prince (questionnaire 1A)</p>

	<p>elle être attribué aux partenaires du quels facteurs a contribué ou au contraire empêché la réalisation des résultats?</p>	<p>participants et rapports de suivi de progrès à DFID</p> <p>Analyse des données secondaires : documents de communication</p>	<p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs : a. homologue gouvernementaux clefs dans les ministères suivants a Port-au-Prince et a Grande Anse : MICT, MPCE, UCLBP, CIAT, MTPTC, LNBTP, BME and UEH ; b. Delegates de Grand Anse ; c : Maires et députés-maires (questionnaires 2A, 2B et 3A) Questionnaires des interviews des informateurs clefs des professionnels de la construction dans 6 communes (Questionnaires 2A, 3A, and 4A)</p> <p>Questions des groupes de réflexion (focus group) visant les massons forme. (Questionnaire 5A)</p>
<p>Résultats attendus 3 et activités 3.1 et 1.2</p>	<p>Questions descriptives et Questions causales : Qu'est-ce qui a été fait, par qui et quand? Dans quelle mesure la réalisation résultats attendus, des activités du projet et de l'impact peut être attribué aux partenaires du consortium ? Quels facteurs ont contribué ou au contraire empêché la réalisation des résultats?</p>		<p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs des membres des équipes du MPCE (Questionnaire 6A)</p>

Impact	<p>Question de Synthèse et Questions d'Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le Guide Méthodologique a-t-il été utilisé dans la région de Grand Anse? Comment le plan urbain de réduction des risques et de développement a impacté Grand Anse et post-Matthieu? • Quel est le niveau d'appropriation par le gouvernement des cartographies des risques et des plans et leur Pérennité? • Est-ce que le projet a été efficace et efficient (en termes de temps et de coûts)? • Est-ce que les interventions majeures étaient appropriées? • Quelles parties du projet auraient pu être mieux mises en œuvre et comment? • Est-ce que le projet a un bon rapport qualité/prix? • Quels aspects du projet pourraient être reproduits et élargis en Haïti? 	<p>Analyse des documents cités plus haut avec les documents relatifs au budget et à l'approvisionnement du matériel</p>	<p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs en terme budgétaires et logistiques de l'UNDP (Questionnaire 7A)</p> <p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs avec le représentant pays de l'UNDP (Questionnaire 8A)</p> <p>Questionnaires des interviews des informateurs clefs d'ECHO et de DFID (Questionnaire 9A)</p>
---------------	--	---	--

5. Plan de travail détaillé

Le plan de travail suivant permettra au bureau de l'UNDP d'organiser des analyses, de mettre en place la logistique pour les visites terrain et de planifier du temps pour l'analyse et la prise en compte des retours des différentes parties prenantes.

Tableau 4. Plan de travail détaillé

Date	Activité	jours	Localisation
13-24 février	- Analyse des documents - Préparation du rapport de démarrage de projet en Anglais et en Français - Planification logistique	5	Londres
25-26 février	Voyage vers Haïti	1,5	Londres - New York - Haïti
27 février	- Briefing de sécurité Discussions avec les chefs de projets d'UNDP à propos du rapport de démarrage de projet incluant des changements ou des modifications - Interview des chefs de projets d'UNDP - Spécialiste National DRM - Interview du représentant pays UNDP	1	Port-au-Prince
28 février	Interview des officiels gouvernementaux clefs : - MPCE - MICT - UHE	1	

1 ^{er} mars 2017	Interview des officiels gouvernementaux clefs : - MTPTC - LNBTP - BME	1	
2 mars 2017	Interview des officiels gouvernementaux clefs : - UCLBP - Interview du chef de bureau d'ÉCHO - Interview avec le représentant de DFID		
3 et 4 mars 2017	- Interview avec le spécialiste de la logistique de l'UNDP et personnes en charge des conclusions des interviews à Port-au-Prince	2	
5 mars	Voyage à Grand Anse	0,5	PaP - Grand Anse
6-10 mars	- Interview des délégués de Grand Anse Interview de 30 personnes qui ont participé à la formation approfondie - Interview de 12 maires, 12 députés-maires de 12 communes (sur 24 au total) - Groupe de réflexion avec 60 maçons (4 groupes de 15-10 de chaque commune)	5	Jérémie
11 mars	Voyage à Port au prince	0,5	Localisation à déterminer
12-21 mars	Préparation du rapport final en Anglais et en Français	10	PaP
22 mars	Présentation des conclusions principales	1	PaP
23 mars	Voyage de retour à Londres	1,5	Haïti - New York - Londres
3-31 mars	Commentaires et Analyses d'UNDP		
1-2 avril	Incorporation des commentaires d'UNDP et finalisation des rapports	2	Londres

6. Format du rapport final

La structure du rapport final sera la suivante et sera composée des sections ci-dessous :

- Page de couverture
- Table des matières
- Remerciements
- Liste des Acronymes
- Sommaire
- Contexte
- Critères et Questions clefs d'Évaluation
- Guide de Méthodologie (ce qui a été fait et réalisé)
- Évaluation des risques (ce qui a été fait et réalisé)
- Plans de prévention des risques urbains (ce qui a été fait et réalisé)
- Renforcement des capacités des institutions gouvernementales (ce qui a été fait et réalisé)
- Campagne de sensibilisation du grand public (ce qui a été fait et réalisé)
- Efficacité du projet (est-ce que les résultats ont été obtenus?)
- Pertinence du projet (besoin et utilité)
- Efficacité du projet (en termes de temps et de coûts)
- Impact du projet (ce que cela a changé et qui en a bénéficié)
- Durabilité et flexibilité

